

Barème des honoraires d'agence

VENTE

5% TTC du montant Net Vendeur Maximum
Soit à partir de 200 000 € Net Vendeur.

Montant Minimal de Facturation 10 000,00 Euros TTC.
Soit pour un bien inférieur à 200 000 € net vendeur.

Honoraires à la charge de l'acquéreur

En cas d'inter cabinet, barème du mandataire initial applicable.

LOCATION

Locataire :

- 12 €/m² en zone très tendue
- 10 €/m² en zone tendue
- 8 €/m² en zone détendue

+ 3€/m² pour état des lieux (Entrée)

Bailleur :

- 12 €/m² en zone très tendue
- 10 €/m² en zone tendue
- 8 €/m² en zone détendue

+ 3€/m² pour état des lieux (Entrée)

Établissement ne recevant pas de fonds de la part de la clientèle.

Barème applicable au 01 Avril 2022